

**CETE de l'Est**

*Laboratoire des  
Ponts et Chaussées  
de Strasbourg*

*Groupe Acoustique*



*Réseau  
Scientifique et  
Technique*

# ***Cartes de bruit stratégiques***

**Grandes infrastructures de transports terrestres**

**Département de l'Aude (11)**

**Réseau ferroviaire**

***Résumé non technique***

*Échéance juin 2012*



**Présent  
pour  
l'avenir**



Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est

# 1. Introduction

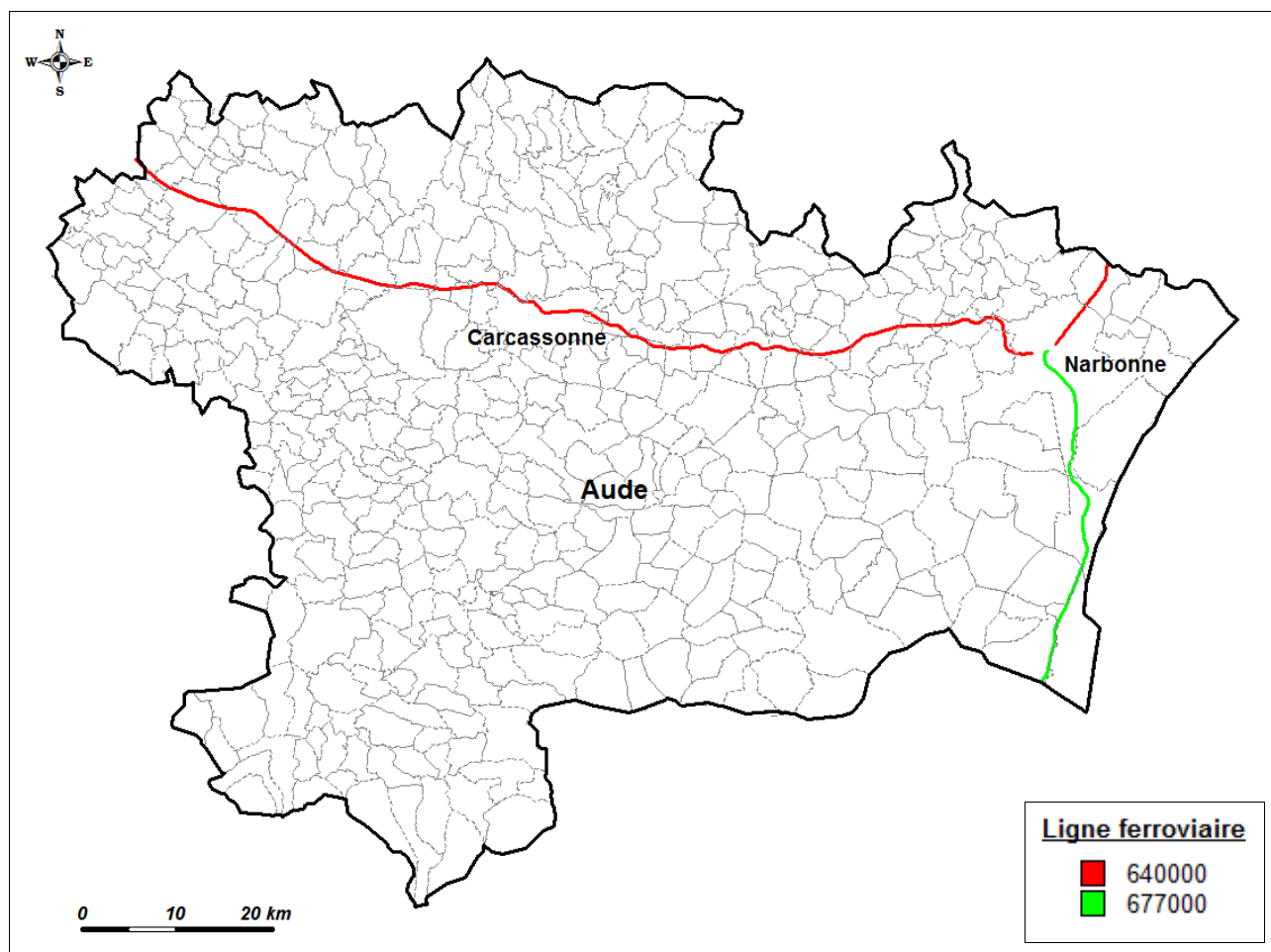
La Direction Départementale des Territoires de l'Aude a confié la réalisation des Cartes Bruits Stratégiques pour le réseau ferroviaire au Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est - Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Strasbourg.

Le présent document constitue le résumé non technique des principaux résultats de l'évaluation. La notice annexée précise la méthodologie employée.

# 2. Identification du réseau

Le réseau ferroviaire à cartographier ou à mettre à jour pour l'échéance « juin 2012 » sont les voies ferrées dont le trafic est supérieur à 30000 passages de train par an, soit un TMJA (Trafic Moyen Journalier Annuel) supérieur à 82 trains par jour.

Le réseau concerné par l'échéance 2012 est cartographié Figure 1 et les trafics correspondants sont donnés au Tableau 1.



*Figure 1 : carte du réseau ferroviaire à cartographier dans le département pour 2012*

<b>Lignes</b>	<b>début</b>	<b>finissant</b>	<b>pkd début</b>	<b>pkd fin</b>
640000	Montferrand	Coursan	298+036	416+069
677000	Narbonne	Fitou	404+745	443+000

*Tableau 1 : réseau ferroviaire à cartographier dans le département pour 2012.*

Note : Lorsque l'on superpose la modélisation des lignes à l'infrastructure réelle, on s'aperçoit que les arcs extrêmes ne se trouvent pas toujours à la bifurcation physique de deux lignes. Nous avons donc cartographié la partie manquante jusqu'au point de séparation des deux lignes.

### **3. Secteurs affectés par le bruit : carte de type B**

Les cartes de type B correspondent aux secteurs affectés par le bruit au sens de l'arrêté du 30 mai 1996. Elles ont été extraites du classement sonore du département de l'Aude pris par arrêté du préfet

Adresse du classement :

<http://www.aude.gouv.fr/-a5270.html>

Ne sont repris que les voies correspondantes à la directive européenne, ayant un trafic supérieur à 82 passages de trains par jour.

## 4. Statistiques d'exposition au bruit

### 4.1. Dénombrement des populations et établissements sensibles

Le Tableau 2 présente les résultats pour chaque ligne, chaque indicateur Lden et Ln.

On calcule le nombre de personnes exposées au-dessus de la valeur limite. Ces valeurs sont à relativiser, il s'agit d'une **estimation par modélisation** et non d'un dénombrement réel. De plus, l'ensemble de la population d'un bâtiment est affecté au niveau sonore maximal du bâtiment quand bien même une seule façade est exposée au bruit de l'infrastructure.

Ligne	Nombre de personnes exposées – Lden en dB(A)											
	[55;60[		[60;65[		[65;70[		[70;75[		>75		>73	
L640000	8109	8E+2S	6858	2E	3297		1539	1S	805		1389	1S
L677000	1922		1008	1E	528	1S	529		253		477	
<b>Total</b>	10031	8E+2S	7866	3E	3825	1S	2068	1S	1058		1866	1S

Nom	Nombre de personnes exposées – Ln en dB(A)											
	[50;55[		[55;60[		[60;65[		[65;70[		>70		>65	
L640000	7544	3E+1S	6068	1E	2589		1607	1S	400		2007	1S
L677000	1753	1E	829		476	1S	477		113		590	
<b>Total</b>	9297	4E+1S	6897	1E	3065	1S	2084	1S	513		2597	1S

Tableau 2 : dénombrement des populations et établissements sensibles (E=enseignement, S=santé).

### 4.2. Estimation des superficies exposées

Les superficies en Lden ont été calculées en englobant les bâtiments et en retirant la plateforme des voies ferrées.

Lignes	Surface exposée à Lden (dB(A)) supérieur à		
	55	65	75
L640000	72,57	19,51	4,61
L677000	31,04	8,05	1,66

Tableau 3 : estimation des superficies exposées en km<sup>2</sup>.